COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique Hôtel de Ville – 9 place Carami – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES – Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : http://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet du marché : Travaux de mise en sécurité d'un immeuble situé rue Barbaroux à Brignoles.
Mode de passation : Marché à procédure adaptée à passer en application de l'article L2123-1 du code de la commande publique.
Type de marché : Marché de travaux.
Caractéristiques du marché :
Il s'agit de la mise en sécurité d'un immeuble se situant au 16-18 de la rue Barbaroux à Brignoles.
La commune, souhaitant garantir la sécurité sur le domaine public, se substitue à un propriétaire défaillant pour procéder à des travaux dont la description figure à la note de présentation valant Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)
En effet, cet immeuble, qui abritait un commerce au rez-de-chaussée et des logements sur les 3 niveaux supérieurs a fait l'objet de désordres structurels importants et, à défaut de réalisation des travaux appropriés, l'état du bâtiment s'est dégradé jusqu'à ce qu'il fasse l'objet d'un classement en péril avec évacuation des personnes et fermeture des activités.
Malgré des injonctions multiples auprès du propriétaire de réaliser des travaux, restés sans effet, la ville s'est vue accorder le droit d'intervenir pour la mise en sécurité.
Les prestations figurent dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.).
La maîtrise d'œuvre est assurée par la Direction des Etudes, des Travaux et des Grands Projets de la ville et par la S.E.T.B. INGENIERIE BTP sis ZAC de la Poulasse – Avenue de Lion – 83210 SOLLIES-PONT.
Classification CPV : 45111214-1 (travaux d'enlèvements de gravats) - 45111200-0 (travaux de préparation et de dégagement de chantier).
Variantes : Non autorisées
Date prévisionnelle de début des travaux : Le commencement des travaux est prévu pour la mi-avril 2024 pour une durée de 6 semaines, y compris la période de préparation.
Code NUTS : FRL05
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Elle n'est pas imposée. Cependant, en cas d'attribution du marché à un groupement d'entreprises, il serait préférable que celui-ci soit conjoint et que le mandataire du groupement soit solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres : Le 03 avril 2024 à 17h00
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Possibilité de procédure Document Unique de Marché Européen (D.U.M.E.).
Ce marché est conforme au dispositif d'expérimentation DUME et permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET.
Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :
- **Imprimé Cerfa DC1** joint au DCE
- **Imprimé Cerfa DC2** joint au DCE
- **Attestation sur l'honneur** du candidat jointe au DCE et concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-6 ; L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique
- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire
- **S'il s'appuie**, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières **d'autres opérateurs économiques**, le candidat produit **les mêmes documents** concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.
- **Qualifications professionnelles de travaux similaires.**
- Les documents relatifs aux **pouvoirs** de la personne habilitée à engager le candidat.
N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :
1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,
2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

Sous-traitance

En cas de sous-traitance, le candidat produit les mêmes documents concernant le sous-traitant que ceux exigés pour lui concernant les capacités professionnelles, techniques et financières.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Prix : 50 % -- Valeur technique : 50 %

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Visite sur site obligatoire : Les candidats devront obligatoirement procéder à la visite des lieux afin de prendre connaissance des contraintes particulières et de prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne réalisation des prestations. Pour ce faire, il conviendra de se rapprocher de la Direction des Etudes des Travaux et des Grands projets (D.E.T.G.) auprès de Monsieur Laurent GRANDET :

- par téléphone au 04 94 86 22 34 ou au 06 07 81 20 26
- par mail à : grandetl@brignoles.fr et detg@brignoles.fr

Qui après visite, délivrera le certificat correspondant qui devra être obligatoirement joint à l'offre.

Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements complémentaires :

Mairie de Brignoles - Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets (D.E.T.G.P.) - Bâtiment de l'Urbanisme - Hôtel de Ville - Place Caramy - 83170 Brignoles.

- Directeur du service : Monsieur Laurent GRANDET. Téléphone : 06 07 81 20 26- email : lgrandet@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 12 mars 2024